

ASSOCIATION MAISON DE NAISSANCE LA ROSERAIE

GENEVE

0 0 0

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2020

8 AVRIL 2021

0 0 0





Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale de l'Association Maison de naissance la Roseraie

GENEVE

Genève, le 8 avril 2021

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'Association Maison de naissance la Roseraie pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020. Les comptes de l'exercice précédent ont été contrôlés par un autre organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

BONNEFOUS AUDIT SA

Corinne Dumonthay Expert-réviseur agréé ASR Réviseur responsable

Serpil Makine Réviseur agréé ASR

Annexe : comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)

BILAN 2020 et 2019

ACTIF ACTIF CIRCULANT	31.12.2020 CHF	31.12.2019 CHF
Trésorerie 8.3 Créances résultant de prestations de services 45 289	284 637	197 057
./. Provision sur créances (4 782) 8.2	40 507	43 958
Stocks matériel et dossiers médicaux 8.3	20 403	15 855
Actifs transitoires 8.4	35 047	56 296
Total actif circulant	380 594	313 166
ACTIF IMMOBILISE		
Mobilier d'exploitation	8 004	12 981
Eléctroménager	5 340	1 675
Matériel médical	4 309	11 142
Total actif immobilisé 8.5	17 653	25 798
TOTAL DE L'ACTIF	398 247	338 964
PASSIF CAPITAUX A COURT TERME		
C/C sages-femmes	187 492	110 333
Dettes sociales	26 177	34 270
Fournisseurs	7 305	8 480
Prestations à restituer à l'Etat de Genève 8.6	107 889	151 478
Passifs transitoires 8.7	7 850	7 324
Total capitaux à court terme	336 713	311 885
FONDS AFFECTES		
Fonds affectés à la création de la Maison de Naissance 8.8	7 133	14 266
Total des fons affectés	7 133	14 266
FONDS PROPRES		
Fortune au 1er janvier	12 813	-114 998
Excédent de l'exercice	41 588	127 811
Total des fonds propres	54 400	12 813
TOTAL DU PASSIF	398 247	338 964

COMPTE DE RESULTAT 2020 et 2019

	Budget 2020		01.01.2020 31.12.2020	01.01.2019 31.12.2019
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Prestations DRG caisses maladies - 45%	315 258		368 251	385 197
Prestations DRG Etat de Genève - 55%	434 030		439 371	464 872
Prestations DRG autres cantons	5 810		10 471	5 870
Prestations membres non soumis LAMAL	48 970		80 445	50 236
Forfait pour infrastructure			1 674	0
Cours de préparation à la naissance	23 572		22 650	24 055
Café des parents			1 210	0
Prestations d'hôtellerie	25 656		24 743	26 182
Ventes diverses	14 299		2 884	14 591
Total des produits des prestations	867 595		951 699	971 004
Produits différés - utilisation dons affectés	7 133	8,8	7 133	12 118
Dons divers	2 144		5 403	2 190
Total des produits des subventions et dons	9 277		12 536	14 308
Participations financières des sages-femmes	17 004		18 599	22 833
Cotisations des membres	33 692		40 060	34 380
Produits divers	6 884		3 745	7 087
Total des autres produits	57 580		62 404	64 299
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	934 452	-	1 026 639	1 049 612
CHARGES DIRECTES				
	074 005		000 704	007.000
Salaires bruts	271 665		269 724	267 036
Indemnités RHT et assurances perte de gain Salaires intérimaires	0		(7 638) 0	(12 090)
Charges sociales	0 24 840		27 768	24 840 25 700
Prévoyance professionnelle	11 348		11 205	11 751
Frais de formation	2 500		6 340	2 515
Total des frais du personnel	310 353	-	307 398	319 753
Honoraires sages-femmes	420 388	9,1	480 240	428 977
Honoraires des pédiatres	16 460	9,1	13 285	13 256
Matériel d'exploitation	34 200		29 968	34 901
Frais d'ambulance	4 152		8 332	4 236
Charges pour denrées alimentaires	18 355		17 902	18 730
Total des charges liées aux prestations	493 555	•	549 727	500 100
TOTAL DES CHARGES DIRECTES D'EXPLOITATION	803 908		857 125	819 853

COMPTE DE RESULTAT 2020 et 2019

	Budget 2020		01.01.2020 31.12.2020	01.01.2019 31.12.2019
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	130 544	=	169 514	229 759
Assurances	2 500		2 100	1 568
Loyer	24 364	9,2	20 436	24 364
Charges locatives, chauffage, sécurité	23 348		17 905	16 367
Frais entretien et réparation	5 184		10 154	5 139
Frais de bureau et d'administration	2 600		1 473	2 596
Frais informatique	9 700		7 529	9 668
Frais de téléphones et ports	3 200		2 953	3 196
Honoraires révision	6 000		5 383	6 170
Honoraires juridiques et divers	5 000		2 087	8 601
Honoraires fiduciaire	0		0	5 436
Honoraires d'architecte	0		20 902	0
Frais de codage	2 500		4 590	946
Frais d'information et promotion	500		1 241	934
Cotisations	4 900		6 706	4 834
Frais divers	3 850		3 150	3 131
Total des charges liées aux frais généraux	93 646		106 609	92 948
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT	36 898		62 905	136 811
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS				
Amortisssements/investissements à la création de				
la Maison de naissance la Roseraie	12 118	8,8	7 133	12 118
Autres amortissements	1 611		6 873	1 611
Amortissements	13 729	8,5	14 006	13 729
Ajustement provision sur débiteurs	0		2 097	-1 815
RESULTAT NET D'EXPLOITATION	23 169		46 802	124 897
Résultat financier	(700)		(669)	(524)
Résultat exercices précédents	0		(4 546)	3 438
EXCEDENT/(DEFICIT) DE L'EXERCICE	22 469		41 588	127 811

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2020

1. Généralités

L'association Maison de naissance la Roseraie est une association à but non lucratif constitué au sens des articles 60 et suivants du Code Civil. Son siège est domicilé à Genève. Elle a pour but de contribuer à l'amélioration de la santé périnatale dans le Canton de Genève par la promotion de la naissance non-médicalisée et par le développement de la prévention et de l'offre de soins dans ce domaine. Promouvoir aussi la reconnaissance des maisons de naissance en Suisse et à l'étanger (cf. statuts pour but complet).

2. Principes appliqués en matière d'établissement des comptes annuels

Tenue de la comptabilité

La comptabilité est tenue à l'interne.

Référentiel

L'association applique le code des Obligations et le nouveau droit comptable.

Principes de base

Les bases de l'établissement des comptes annuels sont:

- la poursuite de l'exploitation
- l'importance relative
- la délimitation correcte des exercices comptables.
- l'intégralité
- la clarté
- la prudence
- la permanence dans la présentation, dans l'information fournie et dans l'évaluation
- la non compensation des charges et des produits.

Méthodes d'évaluation

Les diverses rubriques de l'actif et du passif sont évaluées séparément.

Les créances sont portées au bilan pour leur valeur nominale, compte tenu toutefois de corrections de valeur si nécessaire.

La comptabilité est tenue selon le principe de l'échéance (postes ouverts).

3. Organisation de l'association

L'association se compose des organes suivants:

- * l'Assemblée générale
- * le Comité
- * le Collège des sages femmes
- * l'Organe de révision

Le Comité

Le Comité est composé de 3 à 7 membres. Depuis avril 2016, les personnes salariées et les sages-femmes ne peuvent faire partie du comité. Deux représentantes participent aux séances avec une voix consultative. Le Comité gère les affaires de l'association conformément à son but et la représente. Au 31.12.2020, il se composait des personnes suivantes:

Prénom et Nom	Fonction	Signature
Mme Patricia Hugentobler	Présidente	collective à deux
Mme Veronica Gomez Temesio	Vice-présidente	collective à deux
Mme Nastassia Auf der Mauer	Trésorière	collective à deux
Mme Carole Richardet	Membre	collective à deux
Mme Ana Beatriz Vera Gomez	Membre	collective à deux
M. Cyril Mizrahi	Membre	collective à deux

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2020

Sages-femmes représentantes et responsables des soins

Mme Julie Wiederrecht

Mme Amandine Biondi

Personnes salariées responsables de l'administration M.Yannick Franck Bollard

Comptable à 50%

Fonction

Signature

Mme Corinne Magnin

Directrice à 100%

sans signature collective à deux

Le Collège des sages-femmes

Le Collège est composé de sages-femmes admises à exercer au sein de l'association. Il est seul responsable de la direction obstétricale de l'association Maison de naissance la Roseraie, dans le cadre de la réglementation applicable.

L'Organe de révision

Fiduciaire Bonnefous Audit, agrée auprès de l'ASR.

4. Nouveaux statuts

Des nouveaux statuts ont été adoptés le 25.04.2016

5. Indemnités versées aux membres du Comité

31.12.2020

31.12.2019

Les membres du comité sont rémunérés dans le respect des taux horaires

fixés dans les commissions officielles de l'Etat de Genève

12 115

23 673

Statut fiscal

L'association bénéficie d'une exonération fiscale sur la base d'une décision de l'administration fiscale cantonale, à partir de la période fiscale 2010 pour une période de 10 ans pour les impôts sur le bénéfice et le capital prévu dans la LIPM et pour une période indéterminée pour l'impôt fédéral direct (LIFD).

7.	Moyenne annuelle des emplois à plein temps	31.12.2020 <5	31.12.2019 <5
8.	Notes relatives au bilan		
	8.1. Liquidités	31.12.2020	31.12.2019
	Caisse	2 589	1 107
	Postfinance	15 678	195 950
	Raiffeisen/Courant	216 405	0
	Raiffeisen/Réserve	49 965	0
	·	284 637	197 057

8.2. Débiteurs et provisions/ débiteurs

Une provision de CHF 4'782,38 sur les débiteurs anciens irrécupérables a été appliquée, elle sera ajustée chaque année.

8.3. Stocks de marchandises

Un inventaire physique a été effectué le 31.12.2020 par la direction.

8.4. Actifs transitoires

Les actifs de régularisations servent à la délimitation périodique des charges et des produits du compte de résultat. Ils regroupent les charges payées d'avance et les produits à recevoir.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2020

8.5. Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et présentées au bilan à leur valeur nettes d'amortissements. Le seuil d'activation a été fixé à CHF 3'000. Les taux d'amortissements appliqués sont les suivants:

Mobilier10%Electroménager10%Matériel médical12,5%

Tableau des immobilisations 2020

	Immobilisation brutes 1.1.2020	Achats 2020	Immobilisations brutes 31.12.2020	Amortissements cumulés 2020	Immobilisation nettes 31.12.2020
Mobilier Electroménager Matériel médical	64 904 6 828 54 661	1 513 4 348	66 417 11 176 54 661	(58 413) (5 835) (50 353)	8 004 5 340 4 308
TOTAL	129 274	5 861	135 135	(117 482)	17 653

Tableau des amortissements 2020

	Amortissements cumulés 1.1.2020	Amortissements 2020	Amortissements cumulés 31.12.2020
Mobilier Electroménager Matériel médical	(51 923) (5 152) (43 520)	(6 490) (683) (6 833)	(58 413) (5 835) (50 353)
TOTAL	(103 476)	(14 006)	(117 482)

8.6. Prestations à restituer à l'état55% Prestations hospitalières réalisées	31.12.2020 439 371	31.12.2019 464 872
Versement reçu	492 467	534 466
Excédent / (insuffisance) de prestations	(53 096)	(69 594)
Solde au 01.01.2020* Versement lié à la dette 2018 restitué sur 2020 Versement restitué sur 2020	(151 478) 27 092 69 594 (107 889)	(108 976) 27 092 0 (151 478)

L'Etat de Genève rémunére 55% des tarifs forfaitaires LAMal des prestations hospitalières réalisées par l'association. Les 45% restants sont couverts par la LAMal. Le contrat de mandat de prestations fixe un seuil annuel au-delà duquel les prestations ne sont plus couvertes par l'Etat de Genève.

^{*}Un arrangement sur 4 ans a été convenu pour restituer la dette 2018.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2020

	7 850	7 324
Charges à payer	7 850	7 324
8.7. Passifs transitoires	31.12.2020	31.12.2019

8.8. Fonds affectés

Détail des mouvements des fonds affectés 2020

	Solde 1.1.2020	Dotation/ total des dons 2020	Utilisation/ Amortissements 2020	31.12.2020
Fonds affectés destinés à la création de la Maison de naissance la Roseraie	14 266	-	(7 133)	7 133

Détail des mouvements des fonds affectés 2019

	Solde 1.1.2019	Dotation/ total des dons 2019	Utilisation/ Amortissements 2019	31.12.2019
Fonds affectés destinés à la création de la Maison de naissance la Roseraie	26 384	-	(12 118)	14 266

9. Notes relatives au compte de résultat

	480 240	428 977
prestations	23 950	30 155
Honoraires sages-femmes liés aux autres		
l'administration	86 920	91 293
Honoraires sages-femmes liés à		
Honoraires sages-femmes liés aux soins	369 370	307 530
9.1. Honoraires sages-femmes	31.12.2020	31.12.2019

9.2. Loyer payé et subvention non monétaire de la Ville de

Genève pour la mise à disposition de la Maison de naissance		
la Roseraie	31.12.2020	31.12.2019
Loyer payé	20 436	24 364
Subvention non monétaire	48 000	48 000
Loyer novembre exonéré	2 000	
Loyer décembre exonéré	2 000	

10. Evénements survenus après la date du bilan

Néant

11. Les éléments de l'annexe prévus par l'article art.959c CO non mentionnés dans ce rapport sont inexistants.